

ABONNEMENT
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an... 16 fr.
Six mois... 9 fr.
Trois mois... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉD ET SAMÉD

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RECLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires, et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 6 Mai 1868.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, R 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 4 mai, Du 5, Du 6.

BULLETIN.

On dit, au Corps législatif, que les rapports sur le budget et sur le projet d'emprunt pourront être déposés du 15 au 20 mai.

Le groupe des députés polonais au Reichsrath autrichien vient de prendre la résolution de recommander au gouvernement l'adoption du système français de la garde nationale mobile, avec obligation du service militaire pour tous les autrichiens, abolition du remplacement et de l'exonération.

Trois cents ouvriers militaires, auxquels on a adjoint des condamnés du bagne, travaillent activement aux fortifications de Civita-Vecchia, dont l'achèvement a été retardé par les pluies.

Bien que l'on ait déterminé en Italie la somme à laquelle pourront atteindre les économies dans le budget de la guerre pour 1869, il n'a pas encore été décidé sur quels chapitres devront porter les réductions. On assure que le roi Victor Emmanuel a l'intention de licencier une classe de l'armée.

Les dépêches relatives à la mort de Théodoros sont tellement contradictoires qu'on en est venu, dans quelque journaux d'Outre-Manche à rejeter également toutes les versions qui nous sont parvenues jusqu'à présent et l'on se demande si le suicide du Négus ne serait pas une histoire inventée dans le but de cacher une exécution sommaire. On remarque que le Times disait en publiant cette nouvelle : « La mort de Théodoros est heureuse, car elle nous épargne un devoir inévitable. » Des rapports authentiques ne tarderont sans doute pas à dissiper toute incertitude.

Le gouvernement russe fait organiser deux camp près de Varsovie. On transporte de Saint-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

8 du 6 Mai 1868.

MARCELLE

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

VI (Suite.)

— Madame de Chervette a tort. Elle a tous les pairs, je ne lui refuse rien.
— Un peu de bonheur vaudrait mieux.
— Comment l'obtenez-vous ?
— C'est fort clair; vous ne l'aimez pas assez.
— Et c'est vous qui me le reprochez !
— Oui... D'ailleurs, il ne s'agit pas de moi, mais d'une personne à laquelle je m'intéresse beaucoup.
— Voilà qui est singulier... Est-ce sérieux ?
— Très-simple et très-sérieux.
— Madame de Givray venait d'achever de tordre ses cheveux sur sa nuque frisée. S'assoyant alors, et faisant signe à M. de Chervette de s'asseoir auprès d'elle.
— Moi, que suis-je dans votre vie, mon ami, un accident, je passe, et madame de Chervette reste, reprit-elle.
— Ah ! Et vous voulez que je l'aime ? vous le désirez ?
— Je vous le conseille tout au moins.
— De l'amour... de la passion à présent... Ah ! vous m'en guéririez si j'en pouvais ressentir encore.

La reproduction est interdite.

Petersbourg dans cette ville un grand nombre de canons dont une partie est laissée à Varsovie, et l'autre dans les forteresses de la Pologne.

Les nouvelles du Mexique sont mauvaises. Des rencontres ont lieu à chaque instant entre les partis qui se déchirent. On craignait à Mexico que les Américains n'envahissent la Senora, la basse Californie, la Simaloa, etc. Partout l'anarchie et ses tristes conséquences, la misère et l'insécurité.

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Paris, 3 Mai.

Le Ministre de la marine a reçu des nouvelles du massacre d'une partie de l'équipage de la chaloupe Le Duplex.

La chaloupe étant allée, le 8 mars, prendre le Ministre de France, l'équipage fut subitement attaqué sur le quai par une centaine de Japonais armés, qui tirèrent sur lui à bout portant.

Les victimes sont : M. Guillon, aspirant Lémur, quartier-maître ; Günemberger, ouvrier chauffeur ; Langenais, Bobés, Modest, Humet, Nonail, Lavie, Boulard, Condette, matelots.

Le gouvernement japonais a consenti à donner toutes les satisfactions qui lui ont été demandées. (Moniteur).

New-York, 23 avril.

(Par le Weser, arrivé à Southampton avec 836,477 dollars). — Le procès du président Johnson continue. MM. Boutwell et Logan, avocats de la poursuite, s'attachent à démontrer que M. Johnson a violé la constitution.

Périgueux, 4 mai.

Résultat de l'élection qui vient d'avoir lieu dans la 2e circonscription de la Dordogne : M. de Bosredon, candidat officiel, a été élu par 17,327 voix, contre M. de Malleville, candidat de l'opposition, qui en a obtenu 10,834.

Rouen, 3 mai, 10 h. 40 du soir.

Election de la 3e circonscription de la Seine-Inférieure : Electeurs inscrits, 34,229. Votants, 23,344. M. Corneille a obtenu 16,751 voix. M. Dényelle a obtenu 8,723 voix. Voix perdues 65.

Albi, 4 mai.

Résultats approximatifs de l'élection qui vient d'avoir lieu dans la 1re circonscription du Tarn: Inscrits, 40,211 voix. Votants 29,958. MM. Gaugiran, candidat officiel, 13,774 voix. Gorsses, 9,354. Decazes, 6,639. Voix perdues, 104.

Rome, 3 mai.

Le comte Crivelli, ambassadeur d'Autriche à Rome

— C'est de l'ingratitude et vous la poussez jusqu'à l'impolitesse... Voyons, mon ami, avez-vous quelque fois pensé à la théorie du bonheur ?

— Henri regarda madame de Givray de l'air d'un homme qui ne comprend pas.

— Si je vous ait fait du mal, si je vous en fais encore en ce moment, poursuivit-elle, vous avez été heureux avec moi cependant. Madame de Chervette a le droit d'être heureuse à son tour. — C'est ce que j'appelle le droit au bonheur. Toutes les femmes en ont le germe dans le cœur. Votre devoir à vous est de le faire fleurir.

— Vous êtes une femme étrange...

— Non pas étrange, mais logique; quand je n'aime plus d'une certaine manière, j'aime encore d'une autre façon.

— Ah !

— Et la dernière est peut-être la meilleure.

— Je ne sais pas, mais si je comprends bien, demain vous ne serez plus Mathilde pour moi ?

— Je ne cesserai pas du moins d'être une amie sincère pour vous.

— Henri soupira, et prenant la main de madame de Givray qu'il baisa :

— Ainsi, vous croyez que les distractions dont j'entoure madame de Chervette ne lui suffisent plus ?

— Je le crois. Il y a des femmes, et la vôtre est de ce nombre, qui ont un impérieux besoin d'affection, de tendresse, et pour quoi ne le dirais-je pas ? d'amour. Ce n'est point leur faute. Dieu les a créées ainsi, comme d'autres qui ont la poitrine faible ont besoin des climats chauds. Toutes les fêtes, toutes les perreries de Golconde, les triomphes de la vanité, les prodigalités du luxe, ne donneront pas à leur vie la lumière dont un mot peut les éblouir. L'amour ôte de leur horizon, elles n'y voient plus rien. Mais si ceux-là qui ont le droit légitime de le faire luire à leurs yeux s'y refusent, d'autres peuvent venir qui s'en chargeront... Et où la source s'épanche, leur

est mort d'une attaque d'apoplexie pendant une promenade à cheval hors des murs de la ville.

Madrid, 2 mai.

Les commissions du Sénat et de la Chambre des députés ont félicité aujourd'hui Sa Majesté la Reine à l'occasion du prochain mariage de l'Infante Isabelle. Une tranquillité complète règne dans tout le royaume. La sécheresse n'est pas aussi grande qu'on le suppose et, dans plusieurs régions, on s'attend à une moisson abondante. Les espérances sont particulièrement belles dans les provinces de Murcie et d'Alicante, où déjà bon nombre d'ouvriers s'occupent en ce moment de récolter diverses espèces de céréales

La brochure : Les Titres de la Dynastie Napoléonienne n'est qu'un recueil de documents. Mais par le simple rapprochement de ces actes de la volonté nationale qui, de 1799 à 1852, forment un enchaînement si logique et une progression si frappante, elle a mis dans une lumière plus vive un fait dont la grandeur s'impose à tous les esprits. Au moment où cette publication vient de réveiller ces puissants souvenirs, il n'est peut-être pas inopportun de placer sous les yeux du lecteur le chapitre suivant de l'ouvrage de M. Paulin Limayrac : La Révolution française avant et depuis 89 (1).

LA TRADITION NAPOLEONNIENNE.

I

Le fait monarchique qui domine notre histoire moderne, c'est la tradition napoléonienne. Il avait fallu un siècle aux Bourbons, les dernières années de Louis XIV, la Régence et Louis XV, pour épuiser leur tradition. Il a fallu à la quatrième dynastie soixante années pour fonder la sienne.

D'abord une prospérité et une gloire inouïes, puis une chute sublime devant l'étranger et un exil qui prend les proportions du martyre. Par les étonnantes contrastes de son génie et de sa vie, par la gloire et le malheur, Napoléon 1er est à la fois un personnage contemporain et légendaire; mort, il y a à peine un demi-siècle, il a toute la poésie du passé et toute la grandeur des lointains historiques de la Grèce et de Rome. Jamais homme ne s'empara plus puissamment de l'imagination des hommes; et jamais tradition dynastique n'eut de racines plus profondes et plus vigoureuses. Chose étrange ! les hommes d'Etat de la monarchie de 1830, quand ils étaient au pouvoir, connaissaient si bien la puissance magique de la tradition impériale qu'ils ne furent jamais que des sources la plus sûre de la popularité. C'est ainsi qu'ils essayèrent deux fois de donner un peu de prestige populaire au trône de Juillet, d'abord avec la statue de l'Empereur, puis avec ses cendres. Et cependant lorsqu'ils se trouvèrent en présence de l'héritier de Napoléon 1er, ils hésitèrent comme devant un inconnu, et ce ne fut qu'à la veille du dix décembre,

(1) Un volume grand in-8°, chez Granier frères, rue des Saints-Pères.

âme ira fatalement se désaltérer.

Madame de Givray venait de mettre ses gants et avec un sourire :

— Je vois une ombre de tristesse dans vos yeux reprit-elle, je vous en remercie... Après ces quelques mois qui ont suivi ces quelques années, c'est un hommage qui me flatte... Vous n'étiez pas assez jeune pour croire que certaines choses peuvent durer toujours; mais nous nous quittons avant que la satiété soit venue. N'est-ce donc rien que de pouvoir se rencontrer avec un plaisir secret ? Quant à moi, le meilleur témoignage que je puisse vous laisser du souvenir que j'emporte de vous, c'est de vous conseiller de rendre à madame de Chervette cet amour, ou du moins les apparences d'un amour que je ne vous demande plus. Et si même je voulais entrer plus au fond des choses, j'ajouterais que vous y êtes intéressé tout autant qu'elle, mon ami.

— Comment l'entendez-vous ?

— J'ai eu occasion de descendre dans les coins les plus secrets de votre cœur pendant ces heures où les hommes n'ont plus aucun de ces voiles que les femmes perdent si rarement. Vous supporteriez mal ces infortunes que vous avez infligées à d'autres.

— Henri pâlit subitement.

— Est-ce que vous supposeriez que madame de Chervette...

— Tenez ! voilà que, pour un mot, vous prenez feu !... Je ne suppose rien, et je tiens la personne qui nous occupe pour la plus honnête femme du monde. Seulement je vous crie : L'accueil est là ! et je pose un phare.

— Merci dit M. de Chervette.

Deux minutes après, madame de Givray traversait la rue d'un pied lesté.

— C'est étonnant, pensait-elle, comme on marche à l'aise quand on vient de faire une bonne action !

VII.

A la suite de cet entretien, l'existence de Marcelle

à la veille de l'acclamation immense, qu'ils se rallièrent au nom du prince, et qu'ils parurent comprendre : ils ne comprirent pas longtemps.

« Un million de soldats, a-t-on dit avec autant de vérité que d'éloquence, débris des armées d'Italie, d'Egypte, d'Allemagne, de Russie, étaient répandus dans les villes, dans les villages, dans les campagnes, faisant pénétrer jusqu'au foyer le plus pauvre la légende immortelle du Consulat et de l'Empire. Là, pendant que le vétéran racontait à la génération nouvelle la bataille gagnée, le père racontait l'ordre rétabli, et l'aïeule l'Eglise ouverte et dessouillée. Des rapsodes innombrables et inconnus dispersaient dans les ateliers et dans les champs les lambeaux naïfs de la plus belle des épopées; et l'ouvrier matinal comme le bouvier attardé chantaient, dans tous les idiomes de la France, des strophes où passaient tour à tour, aussi grands l'un que l'autre, la gloire et le malheur, Austerlitz et Sainte-Hélène. »

Et comment le nom de l'Empereur n'aurait-il pas été glorifié sous le chaume en France, quand il l'était sous le chaume à l'étranger ? Un Français, raconte un voyageur, parcourait, il y a quelques années, la Transylvanie, dont il se proposait d'observer à loisir les magnificences originales. Les auberges n'abondaient pas dans ce pays; mais l'hospitalité y suppléa et notre compatriote fut reçu chez un paysan sicule avec la même cordialité et aussi peu d'appareils qu'autrefois Ulysse chez Eumée. Or, savez-vous quelle était l'image grossièrement coloriée qui ornait la muraille crépie à blanc, chez le paysan sicule ? C'était le portrait de Napoléon 1er, avec son petit chapeau Comme Alexandre, qui répandit par ses conquêtes le génie grec dans tout l'Orient, illuminant tout sur son passage des éclairs de son épée, Napoléon 1er a répandu en Europe le génie français, et il a laissé partout des souvenirs que les siècles n'effaceront plus.

Tous les poètes ont chanté Napoléon 1er, sa gloire et ses malheurs. M. Victor Hugo :

A l'Empereur tombé dresse dans l'ombre un temple;

M. Edgard Quinet a élevé le rocher de Sainte-Hélène à la hauteur du Calvaire et du Golgotha; M. Henri Heine, le plus sceptique des poètes, s'est converti à la religion de l'Empereur, et s'est écrié : « L'Empereur est mort !... et Sainte-Hélène sera le » saint-sépulchre où les peuples de l'Orient et de » l'Occident viendront en pèlerinage sur des vais- » seaux payoisés, et le cœur se fortifiera par le grand » souvenir du Christ temporel qui a souffert sous » Hudson Lowe, ainsi qu'il est écrit dans les évan- » giles de Las Cases, O'Meara et Antommarchi. » Manzoni a rencontré son chef-d'œuvre dans le Cinq mai; l'Empereur a inspiré à lord Byron une de ses plus belles odes. Tous les poètes ont donc trouvé leurs nobles inspirations devant le génie incomparable, la gloire rayonnante et le martyre de Napoléon 1er; mais c'est Béranger qui a le premier compris et chanté le héros populaire, et qui en est resté le chanteur le plus émouvant, le plus vibrant, le plus sympathique.

Le peuple muet retrouva la parole avec les refrains électriques du chansonnier. Dans les ateliers et les chaumières, ces refrains furent comme une langue sacrée, remplis de mots d'ordre inconnus. L'espérance revint, l'amour de la gloire et la flamme du patriotisme se rallumèrent; on se sentit revivre. La

entra dans une nouvelle phase. Henri resta plus souvenant auprès d'elle, il lui procura ces petits regals de promenades, de dîners fins dans les restaurants en vogue, de soirées passées au théâtre où, bien à l'aise dans une loge de rez-de-chaussée, on semble se cacher en se montrant, de parties improvisées, où l'on n'est que deux et qui ont des allures de mystère; elle eut la surprise et la nouveauté alléchante de ces fêtes intimes pour lesquelles Paris se montre si complaisant et dont les femmes sont si friandes. Elle trouvait dans sa chambre la fleur qu'elle aimait et les bagatelles dont elle avait exprimé le désir en badinant. Henri semblait heureux d'être avec elle, et son esprit, sa mémoire peut-être lui faisait trouver des mots qui paraissaient venir du cœur. Elle eut les douces de la lune de miel par ricochet; Marcelle n'y eut pas tout d'abord, puis elle en savoura les délices avec la joyeuse vivacité d'une glaneuse à laquelle la générosité d'un moissonneur ouvrirait un champ tout jonché d'épis. Ce fut pour sa jeunesse altérée une aurore. Elle se laissa prendre à ces apparences et pensa qu'Henri l'aimait.

Cette fois, en écrivant à madame de Lieursaint, elle laissa courir sa plume librement. Elle ne craignit plus de lui faire voir au fond de son cœur. « J'ai calomnié Paris, lui disait-elle; Paris a du bon, du très-bon même; le tout est de s'y habituer. Ce n'est pas que j'oublie la Guillebardière, — je vous le dirais que vous ne le croiriez pas, — non, seulement je m'aperçois que, même dans la ville la plus agitée qui soit et en plein dans la foule, on peut être seuls. Je n'ai plus besoin d'inviter M. de Chervette à prendre le thé avec moi, pour l'avoir un instant. Mon cher Henri sait bien trouver le chemin de ma chambre, et je vois bien à son langage qu'il s'y plaît. On dirait qu'il m'est reconnaissant de l'avoir laissé libre. Il me le prouve par des attentions délicates qui me font voir que sa pensée est avec moi. On ne devine pas tout au commencement. Notre vieille Nor-

chanson nationale de Béranger fut un véritable viatique pour la France mourante.

II

Cependant, nous n'avons pas encore l'historien définitif du Consulat et de l'Empire. Nous n'avons qu'un éloquent annaliste. Il viendra plus tard le politique profond, le philosophe clairvoyant, qui ne se bornera pas à raconter des négociations et des batailles, et qui nous montrera en même temps cette œuvre la plus compliquée peut-être de l'histoire, c'est-à-dire la fondation d'une dynastie; il nous montrera l'idée napoléonienne grandissant toujours, même quand elle semble disparaître sous des accidents, devenant légende sous la Restauration et source de popularité pour la monarchie de 1830, tournant tous les obstacles en moyens, ne profitant pas moins des coups qu'on lui porte que des hommages qu'on lui rend, inspiration des poètes, idole du peuple; il nous apprendra comment, dans la société moderne, peut se former une tradition monarchique, et comment, au milieu de notre France, troublée par tant de révolutions, peut s'élever, par la volonté unanime du peuple, un trône désormais indestructible.

Ce n'est pas que, dans le livre de M. Thiers, on ne voie parfaitement comment l'Empire fut fondé, à quelle cause il dut son origine et à quelle cause sa chute. A chaque instant M. Thiers dit : Voilà où il fallait s'arrêter; voilà ce que demandait la raison, et il explique que si Napoléon 1^{er} s'était arrêté à ces limites, il eût été inébranlable sur le plus grand des trônes. Fort bien; mais pourquoi Napoléon eût-il été inébranlable sur son trône? Evidemment, c'est que, selon M. Thiers, le trône impérial correspondait aux idées, aux instincts de la société sortie de 89. Mais la société aujourd'hui n'est-elle pas la même qu'alors? Elle est la même pour M. Thiers que pour nous; elle n'est autre que pour les utopistes et les amateurs de chimères. Donc, si, selon l'illustre historien, le premier Empire était dans des conditions de solidarité inébranlable, les causes de son élévation subsistent toujours au fond de la société moderne, et puisque M. Thiers s'étudie si bien à démontrer que le trône impérial ne s'écroula que par l'ambition de César, il devrait conclure, pour être logique, que rien n'est plus légitime que son rétablissement sous la modération d'Auguste.

La logique dit cela, mais la passion parle autrement. Sans doute, il ne faut violenter le goût ni la conscience de personne. Que ceux-ci aiment la Révolution pour elle-même, comme on aime l'art pour l'art; que ceux-là aiment le gouvernement parlementaire, surtout quand ils sont orateurs habiles et qu'ils ont pris la douce habitude de cueillir les palmes de l'éloquence; qu'on préfère, en un mot, pour des raisons personnelles, par intérêt ou par simple goût, telle forme de gouvernement à telle autre, c'est l'affaire de chacun, et c'est là ce qui constitue la liberté du citoyen; mais l'historien ne jouit pas de ce privilège-là; son premier devoir est de mettre ses sympathies personnelles de côté et de ne demander aux faits que ce qu'ils contiennent et tout ce qu'ils contiennent. Un historien est bien libre d'aimer tel pouvoir qui réussit, mais il n'est pas libre de ne pas rechercher les causes du succès et de l'insuccès, de ne pas comprendre et faire comprendre pourquoi tel gouvernement ne rencontre aucun obstacle là où les autres gouvernements ne rencontraient que des obstacles; pourquoi il peut facilement soulever des montagnes, quand les autres ne pouvaient qu'à grand-peine soulever des mouticules; pourquoi il a des racines de chêne quand les autres n'avaient que des racines de roseau. M. Thiers ne s'est point posé ces questions; il ne voit que les fautes et la gloire du moment; il ne voit jamais que le guerrier et le négociateur, il ne voit pas le fondateur d'empire.

Il y a une page extraordinaire dans laquelle M. Thiers, à la fin du Consulat, déclare que Napoléon eût été un demi-dieu, si, terminant sa carrière par un acte digne des Antonins, il eût allé chercher, n'importe où, le successeur le plus digne, pour lui remettre cette France organisée, préparée à la liberté et pour toujours agrandie! On peut répondre à M. Thiers : « Comment donc le premier Consul avait-il sauvé la société de l'anarchie? Comment avait-il créé l'ordre? N'était-ce pas en faisant sortir un pouvoir stable des oscillations perpétuelles et des orages de tous les jours? Et M. Thiers, qui ne croit qu'à la monarchie en France, voudrait que le premier Consul, après avoir miraculeusement créé l'autorité, n'eût songé, en quittant la vie, qu'à replacer la société juste au point où il l'avait prise, et qu'à aller chercher un successeur n'importe où! » Ce n'importe

mandie, où si jeune vous m'avez emmenée, ne ressemble pas à Paris! C'est une éducation à faire. Ici, le monde a des exigences de tyran; il veut une part de la vie de tous ses hôtes. Le tribut payé, il ne demande plus rien, et vous laissez tranquille. Voilà ce que je ne comprenais pas autrefois.

« Henri est d'une bonté parfaite pour moi. Croiriez-vous qu'il m'apporte des bouquets? Quelquefois un petit bouquet de violettes de deux sous ou quelque rose, comme s'il me faisait la cour; cela me touche. On n'est pas femme pour n'être point caressée doucement par ces offrandes, qui plaisent souvent plus que le don d'un bijou de prix. Cela vient du cœur; on y trouve un parfum que le cœur savoure. Henri sait-il combien il me rend heureuse? »

« Et qu'il avait raison quand il se moquait un peu de moi en m'initiant aux enfantillages de Paris. Il faut que je vous dise, ma bonne chère grand-mère, que je m'étais effarouchée en petite fille que j'étais, de certaines attitudes qu'on prenait autour de moi. C'était ceci, c'était cela. Il y avait des paroles voilées dont je pénétrais le sens caché, des soupirs dont j'interprétais la portée, et des regards, et des attentions et des compliments! On a beau être novice, on entend ces choses-là. J'étais donc fort offusquée. Apparemment j'aurais voulu qu'on me parlât du prêche de M. le curé. Un jour, et en badinant, j'en fis la remarque à M. de Chervette. S'il avait pris un air tranquille, j'aurais cru que j'étais tombée dans un gouffre. Il m'a haï la main galamment.

« Chère mignonne, m'a-t-il dit, — mignonne est son mot favori, quand il est en belle humeur, — il ne faut pas trop vous effrayer. On ne parle pas à une femme jeune et jolie comme on parle à un ministre plénipotentiaire. Cela n'engage ni celui qui parle ni celle qui écoute. La porte fermée personne n'y pense plus.

« Et comme j'insistais, mais gaiement déjà, lui faisaient observer qu'en tout pays cela s'appelait faire la

ou est sublime!

Cette singulière préoccupation d'un homme qui ne croit pas à la république et qui voudrait que le glorieux restaurateur de l'ordre dans la société moderne, le puissant organisateur des forces révolutionnaires, n'eût rien conçu ni rien entrepris qu'à un point de vue viager; cette étrange préoccupation est, comme on pense, la cause de jugements erronés et incomplets.

(La fin au prochain numéro.)

Revue des Journaux

MONITEUR.

On lit dans le Bulletin du *Moniteur* : LL. AA. II. le prince Napoléon et M^{me} la princesse Clotilde, venant de Turin, ont traversé Gènes le 30 avril. La garnison de la ville était échelonnée sur la portion du chemin de fer qui relie la gare à l'arsenal, et, dans le port, les navires de la marine italienne ont salué de plusieurs salves d'artillerie le canot royal qui a transporté les augustes voyageurs à bord du yacht le *Roi Jérôme*.

CONSTITUTIONNEL.

Le *Constitutionnel* publie l'entrefilet suivant, sous la signature de M. C. Piel :

« Les discussions du Sénat ne sont pas si importantes, a dit hier, au Corps législatif, M. Glais-Bizoin dans une courte discussion sur la fixation de l'ordre du jour, c'est du moins ce que nous lisons dans le *Moniteur*; il faut bien en croire le *Moniteur*. Mais comment les discussions du Sénat auraient-elles tant d'importance, quand M. Glais-Bizoin n'est pas là pour leur donner de la valeur par ses interruptions qui sont toutes des traits de génie? Le Sénat tout entier, avec ses maréchaux, ses cardinaux, avec tant d'hommes vieillis dans l'expérience et la pratique des affaires, magistrats, conseillers d'Etat, membres de l'Institut, peut-il entrer en comparaison avec M. Glais-Bizoin, un si grand orateur, un politique si profond, un esprit si rare par l'atticisme et le bon goût? »

FRANCE.

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Pradier-Fodéré :

« On cherche à accréditer, en ce moment, des bruits qui tendraient à faire croire que les intérêts des créanciers de la Régence de Tunis se trouveraient remis en question par des difficultés nouvelles.

« Aucune dépêche officielle n'est arrivée depuis quelques jours, qui permette de démentir ou de confirmer ces rumeurs. Mais l'accord qui s'est établi entre les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Italie, sur la nécessité de sauvegarder sérieusement ces intérêts les met à l'abri des incidents locaux qui pourraient se produire. »

SIÈCLE.

Le *Siècle* s'exprime ainsi dans son Bulletin, sur la crise parlementaire en Angleterre, par l'organe de M. de la Bédollière :

« M. Gladstone tient à profiter de sa victoire. Il a déposé sur le bureau de la chambre des communes une proposition nouvelle qui tend à faire ajourner tout vote du budget jusqu'à ce que le sort de l'église anglicane en Irlande soit fixé.

« Se retirer ou dissoudre la chambre, telle était l'alternative dans laquelle était placé le chef du cabinet. On craint qu'il ne fasse ni

cour, il sourit : — Connaissez-vous une femme qui soit morte parce qu'on lui a adressé quelques mots de galanterie? a-t-il repris. Ce sont des ariettes que les hommes chantent de boudoir en boudoir, on risque une oreille, et c'est comme une fumée que le vent emporte. Moi qui vous parle, jadis j'ai fredonné ces chansons-là!

« — Vous? me suis-je écriée de l'air d'un jeune coq qui se redresse.

« — Affaire de mode! Les personnes qui les ont entendues n'en souviennent guère. Nous chanterons la suite au prochain concert, me disaient-elles. Imitez-les.

« Qu'il avait l'air bon en me parlant ainsi, je me suis sentie tout aguerrie. Les ariettes peuvent gazouiller à présent. Il me semble que ce ne sont plus que des échos.

« Les hommes sont bien singuliers; malgré leurs moustaches, ils sont femmes plus qu'on ne croit. Je m'en suis bien aperçue en regardant de plus près. A la prière d'Henri, j'ai pris un soir, — le mardi. J'avais déjà le samedi, mais dans le jour. Il veut que nos connaissances s'habituent à perdre leur temps chez nous. Mais, comme à Paris on ne fait rien sans façon, mes belles amies sont arrivées en grande toilette. Elles assurent qu'elles ne s'amuseraient point si elles n'étaient pas décollées. On arrive donc après les Italiens ou en sortant des réceptions officielles. Notre appartement est disposé de manière à ce qu'on puisse causer partout, et en liberté. Point de ces fauteuils menaçants rangés en bataille aux deux côtés d'une cheminée. Un beau désordre et une grande variété de sièges qui se prêtent à toutes les fantaisies de la conversation. Je me plais beaucoup à mes réunions. D'abord, Henri y est.

« Et puis les hommes font la roue. Les ariettes que vous savez vont leur train. Par exemple, l'air ne change pas. Qu'on soit brune ou blonde, mélancolique ou gaie, petite ou grande, même refrain! Et

l'un ni l'autre, et qu'il cherche uniquement à gagner du temps; ce serait pour l'empêcher de garder un pouvoir précaire à l'aide d'atermoiements, que M. Gladstone aurait formulé sa motion.

« Ce n'est pas seulement l'existence du ministère actuel qui va être mise en jeu le 4 mai, ce n'est pas même l'avenir de l'Irlande si longtemps opprimée, ce sont les prérogatives de cette vieille Eglise anglicane dont nous avons signalé les abus.

« La motion de M. Gladstone, depuis qu'elle a reçu la sanction de la majorité, va plus loin que lui-même peut-être ne l'avait supposé. Elle atteint, dans les trois royaumes, ce qui reste de l'édifice hybride, construit par Henri VIII avec les débris du catholicisme unis à quelques-unes des idées de libre examen que la réforme avait mises en circulation. »

PRESSE.

La *Presse*, se fondant sur ses informations particulières, prétend qu'il serait de nouveau question, dans les conseils du prince Charles, de proclamer l'indépendance des principautés danubiennes et que ce projet recevrait un prochain accomplissement. Quelque invraisemblable que soit en apparence cette nouvelle, la *Presse* invite à la prendre d'autant plus en considération que l'on est autorisé à s'attendre à tout, en présence de l'audace avec laquelle l'administration roumaine nie des faits d'une notoriété universelle, à savoir les persécutions exercées contre les juifs en Moldavie.

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

Il y a eu aujourd'hui, au palais des Tuileries, réceptions officielles par l'Empereur.

— Lundi, a eu lieu la reprise des « soirées » de l'Impératrice aux Tuileries. Il y en aura quatre, une par semaine, et pour chacune 600 personnes invitées.

— L'Empereur et l'Impératrice assisteront, avec le prince Impérial, aux courses de Longchamp, que favorise un temps superbe.

— M. de Montalembert, encore souffrant, se dispose à quitter Paris pour aller dans ses terres de Bourgogne.

— M. de Comenin a éprouvé une rechute; son état inspire de nouveau de sérieuses inquiétudes.

— Il est positif, cette fois, que M. Jules Favre a été présenté à l'Empereur comme membre de l'Académie française. C'est dimanche que cette présentation a eu lieu. Les « parrains » du récipiendaire étaient MM. Villemain, Sacy et de Rémusat.

L'Empereur a reçu les délégués de l'Académie avec beaucoup de bienveillance. Il a rappelé à M. de Rémusat leurs relations à l'Elysée sous la présidence de la république.

S'adressant à M. Jules Favre, S. M. a exprimé les regrets que lui avait causés la mort de M. Cousin, dont il avait su apprécier l'esprit si élevé et le noble patriotisme.

M. Jules Favre a répondu : « Sire, heureusement les hommes comme M. Cousin ne meurent pas tout entier, et l'enseignement philosophique auquel M. Cousin a attaché son nom restera... »

« C'est juste, a répliqué l'Empereur, cet

comme ils se détestent! Une bonne poignée de main en entrant et vite un coup de patte. On n'a qu'à faire l'éloge de l'un deux, ils partent tous, et voilà tout aussitôt les *mais*, les *car* et les *si* qui sifflent dans la conversation. Jamais coquette éméchée n'éplucha mieux sa rivale. Ils se liguent tous contre celui qu'on a remarqué. Il a ceci, il a cela, et bien d'autres choses encore! Si on insiste, il n'en reste rien. C'est comme un tournoi; chacunrompt une lance. Je me suis donné ce divertissement plus d'une fois. J'y reviendrai même.

« Quand la dernière visite est partie, et malgré tout le plaisir que m'a procuré ma soirée, je pousse un grand soupir, je regarde mon Henri : tout de suite son regard rencontre le mien. J'y retrouve l'expression du sentiment qui m'apime : c'est le plus beau moment de la journée. L'autre soir, au moment où la porte se refermait sur le salon vide :

« — Enfin! s'est-il écrié.

« Jamais musique ne m'a paru plus charmante que les deux syllabes de ce petit mot.

« C'est bien bon d'être mariée à quelqu'un qui vous aime et qu'on aime!

« J'ai fait une réflexion, ma chère et bien-aimée grand-mère, ou pour parler plus exactement une découverte. Cette découverte, c'est moi. Toutes les petites filles ont la prétention de se connaître. Elles sont là-dessus d'une superbe innocence. J'étais comme les autres. J'estimais qu'un curé ne connaît pas mieux son jardin que je ne connaissais mes goûts et mon caractère. Aucune question ne m'eût prise en défaut. Je pensais ceci et j'étais sûre de cela. Et si telle chose m'arrivait plus tard, bien certainement j'aurais de telle manière et non pas de telle autre. Puis, c'est un mari qui arrive et voilà que tout est démolé. On reconnaît qu'on ne se connaissait pas du tout. On se cherche, qu'est-on devenue? Où sont les belles idées et les convictions inébranlables? On marche à l'aventure. De nouveaux horizons s'ou-

enseignement est une des gloires de la France. »

M. Jules Favre, qui était en costume officiel, a remis à l'Empereur un exemplaire de son discours magnifiquement relié.

— Le camp de Châlons est ouvert depuis vendredi. On dit que l'Empereur ajournera la première visite qu'il y compte faire jusqu'à l'arrivée de l'Empereur d'Autriche, c'est-à-dire vers le 15 juin.

— De puis 1804, époque de sa fondation, la grande société biblique anglaise a distribué dans le monde 52 millions 669,089 exemplaires de livres saints. Dans le cours d'une seule année, du 30 mars 1866 au 30 mars 1867, elle a dépensé pour cette œuvre 6,537,450 fr.

— Le beau temps a de suite influé sur les mercuriales. Samedi au carreau de la halle de Paris, les farines ont baissé de 1 fr. à 1,50 par sac pour les livraisons du mois. Les avis télégraphiques des départements signalent cependant de la fermeté sur la majorité des places. Pour l'étranger il y a baisse en Allemagne, en Belgique, en Hollande, hausse en Angleterre. Faibles arrivages au Havre, nuls à Marseille.

— Le bruit court à Evreux que M. Janvier, ex-préfet de l'Eure se portera candidat aux futures élections du département. Voilà, en effet, un moyen de voir et savoir si l'honorable magistrat a démerité de l'opinion publique.

— Des ordres viennent d'être donnés, par le ministre de la guerre, pour la construction d'un certain nombre de chaloupes canonnières dites en éventail, très portatives, et dressées spécialement en vue du passage des fleuves.

— Une dépêche de St-Petersbourg porte qu'à la date du 24 avril la police russe aurait fait arrêter un médecin français soupçonné d'être un agent politique. La mise en liberté du prévenu aurait eu lieu 24 heures après, sous la garantie d'une personne attachée à l'ambassade de France.

— Une lettre de Turin nous apporte ce « détail » sur la cérémonie du mariage du prince Humbert :

« Le ministre des finances était présent à la signature du contrat de mariage; il plaça séance tenante, devant la princesse Marguerite un coffret artistiquement travaillé qui contenait en pièces d'or sonnantes la somme de 500,000 fr., constituant la dotation votée par la chambre. »

Pour extrait : A. Layton.

NOUVELLES DES RÉCOLTES

Beaumont (Oise). Le beau temps a complètement amélioré les récoltes surtout les blés dont la situation ne laisse rien à désirer. Les seigles épient bien.

Condé (Calvados). A la quinzaine de pluie que nous avons eue, a succédé le beau temps. Le commencement du mois de mai est tout à fait favorable aux terres, qui sont en général dans de bonnes conditions, surtout les blés. Les colzas sont de toute beauté.

Chalon (Saône-et-Loire). L'aspect de nos blés en terre est satisfaisant. Les colzas sont superbes.

Les semailles de printemps ont été faites dans d'excellentes conditions.

Lille (Nord). La pluie a cessé et elle est remplacée par un beau soleil. Nos champs deviennent beaux.

vrent. On ne sent plus comme on sentait, et l'on a comme une autre personne en soi-même. Vous le savez quand vous me disiez avec votre bon et fin sourire :

« — Tu verras! tu verras! J'ai vu en effet, et j'ai ouvert de grands yeux. Je commence à me démerer un brin. Je vois clair même dans certaines choses.

« Par exemple, je sais bien que je suis toute disposée à donner beaucoup à qui me rendra un peu. J'ai des ardeurs de sacrifices qui m'étonnent... Je ne m'effraye pas à l'idée d'avoir un maître, et, petite fille, le mot seul me faisait bondir. Est-ce un maître celui à qui l'on se donne? Mais j'avoue, et vous allez bien me gronder, que si des blessures m'étaient faites dont la seule pensée me glace, je ne suis pas sûre de pardonner. Je serais comme un navire affolé qui a perdu sa boussole et son gouvernail; toute vague le pousse, tout écueil l'attire... Mais je m'arrête à des chimères! Qu'ai-je à redouter de tout cela avec mon Henri! Votre petite Marcelle est heureuse, oh! oui, bien heureuse! »

Ce que madame de Chervette écrivait à madame de Lieursaint, elle le répétait à madame Estourmel. Celle-ci, tout en pliant et dépliant son linge, et en distribuant à sa petite famille une caresse par ci, une réprimande par là, engageait Marcelle à ne point siôt chanter victoire.

— Tu vas trop vite, disait-elle, le *Te Deum* éclate trop tôt après le *De profundis*, la mesure te manque.

— Comment tu ne veux pas que je sois heureuse de ce que tout marche au gré de mes désirs?

— Je me bécote des bonheurs qui arrivent au galop. Le tien est entré sans crier gare. Accepte-le, mais ne crois pas qu'il soit de roc, et s'il trébuche...

— Oh! l'peux-tu supposer...

(La suite au prochain numéro.)

Marans (Charente-Inférieure). La pluie si vivement désirée est enfin venue ; elle ne peut qu'améliorer tous les produits de la terre dont l'aspect est très-beau dans nos contrées.

Pont-de-Vaux (Ain) Grâce à la venue du beau temps, toutes les récoltes en terre sont magnifiques.

Pour extrait : A. Layrou.

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES
7	Jeu.	s Théodard.	Lugagnac, Bédour.
8	Vendr.	Ap. de s Mich.	St-Paul-Labouffie, Goudour, Payrac.
9	Samed.	s Grégoire, év.	Cabrereis, Sonac, Concorès.
P. L. le 6, à 6 h. 46 du soir. D. Q. le 14, à 5 h. 24 du soir. N. L. le 22, à 6 h. 45 du matin. P. Q. le 28, à 11 h. 51 du soir.			

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, en date du 3 mai, une somme de 400 fr., a été accordée sur les fonds de l'Etat, aux bureaux de bienfaisance : 200 fr. au bureau de bienfaisance de Cahors, et 100 fr. à chacun des bureaux de bienfaisance de Gourdon et de Figeac.

M. de Pebeyre a quitté, dimanche, le chef-lieu du Lot. On annonce son arrivée prochaine à Mont-de-Marsan.

Samedi dernier, à la suite du conseil des ministres, l'Empereur a reçu le serment des nouveaux préfets récemment nommés.

M. Paulin Limayrac, indisposé, a demandé à être admis à l'accomplissement de cette formalité pour aujourd'hui mercredi.

Nous apprenons et nous sommes heureux d'annoncer que Mme Limayrac, la digne compagne du nouveau préfet du Lot, appartient à une des familles les plus honorables de Paris : la famille Rendu. Elle compte parmi ses proches parents des illustrations dans les ministères et dans l'université, deux principalement dans la religion et dans le clergé :

1° Sœur Rosalie, née Rendu, dont le nom si pur et si saint vibre encore dans tous les cœurs catholiques ;

2° Mgr Rendu, évêque d'Annécly, digne successeur de St François-de-Sales, et qui a illustré son siège, par la simplicité de ses mœurs, l'élevation de sa doctrine, la largeur de ses pensées, la tendresse de son cœur et son zèle apostolique.

L'ouverture du mois de Marie a eu lieu dans toutes les églises de notre ville avec la pompe et l'éclat accoutumés.

L'Orphéon de Cahors, apprenant, lundi soir, la rentrée de Mgr l'évêque, s'est rendu aussitôt au Palais épiscopal, où il a chanté, au milieu d'un concours immense de population plusieurs chœurs religieux qui ont été très applaudis.

On appréciera cette attention délicate des orphéonistes en se rappelant que Monseigneur de Cahors, a bien voulu bénir, il y a quelques jours, dans l'église Cathédrale, la bannière de nos chanteurs.

La société Ste-Cécile, a obtenu au concours de Rodez un brillant succès. Elle a mérité un prix unique, médaille de Vermeil dans la 3^e division 1^{re} section. Nos musiciens sont rentrés lundi soir à Cahors. Ils ont été reçus à l'hôtel-de-ville, par M. le Maire qui les a chaudement félicités. Mardi soir, les accords de la de la Ste-Cécile attiraient une foule immense devant le magasin de M. Godinaud, son directeur, auquel ses élèves reconnaissants donnaient une sérénade.

La fanfare St-Martin de Souillac a remporté un 2^e prix, médaille d'argent, au concours de Rodez. Nous n'attendions pas moins de cette société qui, sous une direction habile, peut aspirer aux plus beaux succès.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'orphéon de Reilhaguet, directeur M. Maury, a remporté le 2^e prix, dans le même concours.

Le premier concert annuel de la société Orphéonique de Cahors, doit avoir lieu dimanche prochain, dans la salle de spectacle de la ville. Notre numéro de Samedi, donnera les détails du Programme.

MM. les Patrons qui n'auraient pas reçu à domicile leur carte, sont priés d'en faire la déclaration au contrôle, au moment de leur entrée au théâtre. Les cartes de Patrons sont rigoureusement personnelles.

Pour la location des Loges ou billets d'entrée, s'adresser à M. Bastide, au théâtre.

A la foire du 1^{er} mai à Cahors, le blé s'est vendu 36 fr. 11 l'hect. en moyenne ; le maïs 16 fr. 15. Les bœufs d'attelage ont éprouvé une baisse de 20 fr. par paire.

MONSEIGNEUR A LIMOGNE.

Jamais Evêque faisant la visite de son diocèse n'a été reçu avec enthousiasme comme Mgr Grimardias, évêque de Cahors. Je vais raconter brièvement la réception que Limogne lui a faite, le 27 avril 1868 :

A trois heures précises de l'après-midi, une cavalcade bien organisée, portant à la main des branches de lauriers, allait à sa rencontre, sur la route de St-Jean-de-Laur. A trois heures et demie, la paroisse entière en habit de fête sortait de l'Eglise avec ses bannières flottantes. Elle s'est arrêtée à la jonction des deux chemins venant de St-Jean-de-Laur et de Villefranche. Vers quatre heures et demie, Sa Grandeur, suivie et précédée de la cavalcade est arrivée à bride-abattue. M. le maire lui a adressé un discours assez bref mais fort chaud ; c'était un de ces discours qui, sortant d'un cœur franc et ouvert, vont au but, et sont toujours éloquentes. M. le juge de paix a prononcé aussi quelques paroles.

Mgr s'est habillé dans une petite cabane rustique et charmante, en branches d'arbre, improvisée à la hâte sur le chemin, par un berger du pays.

La procession a défilé au chant de *benedictus*. C'était sur tout le parcours, une profusion de guirlandes, de couronnes de lauriers et de genévriers habilement disposés. Partout on lisait : *Vive Monseigneur ! Dieu soit loué en celui qui nous visite !* La grande place s'était métamorphosée en un jardin chinois disposé avec un art admirable. Les guirlandes en mousse et en bois semblaient se jouer à travers les portes, les fenêtres, les balcons et les lucarnes. Au bout de la place, au milieu des guirlandes qui traversaient la route, on lisait : *Son peuple le glorifiera*. Devant la porte des sœurs, s'élevait un joli arc de triomphe finement orné, au milieu duquel étaient ces mots : *Gloria in excelsis Deo*.

En quittant la grande place pour se rendre à l'Eglise, on lisait sur sa tête : *Fideles in dilectione acquiescent illi* (Les fidèles s'attachent à lui avec amour). Nous voici en face de l'Eglise. Un arc de triomphe s'élevait presque à la hauteur du clocher. Quatre guirlandes énormes partant de l'œil de bœuf et reposant avec majesté sur quatre solides piliers attestent la hardiesse de celui qui les a placées. A travers elles, s'en trouvaient quatre autres, moins grandes et plus légères, soutenant une couronne d'un goût exquis. Sur le passage qui conduisit à la halle au blé, on lisait : *Disponit omnia suaviter* (Il dispose tout avec suavité), inscription bien choisie, puisque devant elle, jaillissait un magnifique jet d'eau, de plusieurs mètres, retombant sur un réservoir bordé de gazon vert et fleuri, entouré d'une palissade de verdure et surmontée de quatre oriflammes ; le tout disposé avec grâce. Nous sommes dans la rue qui va du presbytère à la mairie, c'est une véritable forêt de guirlandes, de couronnes, d'inscriptions, de lauriers, de genévriers et d'autres arbres verts et en fleurs. Quel travail ! Quel zèle ! Que ne fait-on pas, quand on veut ! Ici tout est vif, animé et délicieux. A travers les guirlandes, la verdure et les oriflammes, on lisait en grosses lettres de distance en distance : *Vive Monseigneur ! L'esprit de sagesse est venu en moi — son peuple l'exaltera — sa mémoire vivra*... Ces inscriptions, tirées de la Sainte Ecriture, et adoptées à la circonstance, produisaient un effet merveilleux.

Dimanche, à huit heures, messe de Monseigneur, à laquelle la paroisse presque entière a fait la communion. Après la messe, confirmation. A trois heures, vêpres, en l'honneur de Sainte Germaine, et inauguration de sa relique. Malgré la fatigue, Sa Grandeur a bien voulu encore pour la troisième fois adresser la parole à la foule immense toujours avide de l'entendre.

Voilà j'espère une belle journée. Mais chose incroyable ! la nuit sera encore plus belle. Avant huit heures, les portes, les fenêtres, les balcons, lucarnes, cheminées même sont illuminés. Tout Limogne et les campagnes sont en feu.

Comme Monseigneur sortait du presbytère pour aller voir l'illumination, les chanteuses ont entonné une cantate, aux accords mélodieux. Les Frères en ont chanté une autre qui a produit un bel effet.

Quel spectacle ravissant ! La foule suit son pasteur en chantant des cantiques de jubilation, et le pasteur bénit ses enfants de toute l'affection de son cœur.

Maintenant, qui a pu donner à ce peuple un élan si électrique ? la Foi d'abord, et ensuite la Mission. Mais une Mission sérieuse et persévérante. Je dis persévérante, puisqu'elle durait encore. Les missionnaires l'avaient visité de nouveau, et malgré les travaux pressants, mal-

gré la fatigue écrasante de la journée, tous les soirs l'Eglise était comble. Quand un peuple a la foi rien ne l'arrête.

M. A.

On nous écrit de Souillac :

Le 26 avril vers onze heures du soir, un incendie s'est déclaré à une grange appartenant au sieur Portal, du village de Labrassière. Tout a été consumé ; les pertes s'élèvent à la somme de 1200 fr. L'immeuble était assuré.

On nous écrit de Vayrac :

Pas un hiver froid sans être pluvieux les blés en terre se sont montrés d'une venue satisfaisante.

Des jours de chaleur, quelques légères ondées humectant la terre de temps à autre sans cependant trop l'abreuver, donnent à l'époque de l'année que nous traversons une température exceptionnellement propice à la venue des blés de notre plaine.

Aussi la végétation des céréales s'y développe-t-elle de jour en jour belle et luxuriante. Les blés sont généralement drus, assez unis et d'une couleur vert noirâtre.

Autant les périodes de pluie sont favorables aux blés ensemencés sur les terrains rocailleux ou arides, autant les périodes de chaleur tempérée sont favorables à la venue des céréales de notre plaine.

Tout le monde ici augure bien de la prochaine moisson.

A la foire de Vayrac 1^{er} mai, la vente de froment s'est traitée à des prix fermes sans avoir cependant d'augmentation.

Les autres blés, seigle, orge, haricots, maïs ont eu une vente plus facile qu'aux foires et marchés précédents.

Les cerneaux ont eu une légère augmentation dans leur prix. De 5 fr. 50 à 5 fr. 75 qu'ils se vendaient il y a un mois à peine, ils se vendent présentement 6 fr. 50 cent. les 10 kilos.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Avril.
Naissances.
 3 Castelnau (Eugénie), faubourg Cabessut.
 6 Cubaynes (Louise), rue des Remparts.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 3 mai 1868.
 21 versements dont 5 nouveaux 2,537 »
 9 remboursements dont 6 pour solde 1,750 »
 Pour la chronique locale : A. Layrou.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois ou de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris. L'emprunteur a d'ailleurs le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, 19, rue Neuve des Capucines, à Paris.

EMPOISONNEMENT

DE LA COMTESSE CHORINSKY
 PAR JULIE D'EBERGENY, CHANOINESSE D'HONNEUR.

(Correspondance particulière de l'Événement Illustré)

Vienne, 24 avril 1868.

Le dernier acte de la lugubre tragédie — l'affaire Ebergeny ou l'empoisonnement de la comtesse Chorinsky — a commencé le 22 avril à neuf heures du matin, devant la cour criminelle de Vienne (Autriche) et devant une foule compacte de spectateurs, parmi lesquels on remarquait beaucoup de notabilités viennoises et un grand nombre de journalistes accourus de près et de loin.

L'affluence du public était telle, que non-seulement la grande salle d'audience était complètement envahie, cinq minutes après l'ouverture des portes, mais aussi toutes les localités avoisinantes, les corridors, les escaliers et la cour étaient remplis de curieux.

Le caractère extraordinaire du crime commis, le rang des accusés en font une cause célèbre.

En effet, peu de procès criminels ont offert, comme on va le voir, un pareil ensemble de circonstances dramatiques.

Il s'agit de savoir si la cour basera son jugement sur l'aveu complet, fait et renié au même instant par Julie d'Ebergeny dans son premier interrogatoire, et si les juges trouveront cet aveu, uni aux autres circonstances et preuves, suffisant pour condamner à la peine de mort Julie d'Ebergeny.

Avant d'entrer en matière, nous ferons un petit croquis de la salle d'audience.

Le tribunal de cinq juges, composé du conseiller de justice M. Guiliani, président, des conseillers-juges Kubasta et Gernerth, des secrétaires Pauminger et Czeyra qui est appelé à déclarer, si la pauvre exilée, qui cachait à Munich sa misère brillante, sous le nom d'une baronne Ledské, avait perdu la vie, le 20 novembre 1867, d'une manière naturelle, ou si sa mort provenait d'un poison, et si c'était, en effet, Julie d'Ebergeny qui lui avait servi le breuvage mortel, a pris place autour d'une grande table, couverte d'un tapis vert. A gauche du président, sur la table du tribunal, on voit un Christ, entre deux cierges allumés.

L'emploi du greffe est tenu par le docteur Koppler.

Sur une table près de la cour se trouvent plusieurs pièces de conviction : une théière, dont le rôle est très important, quelques flacons, des boîtes cachetées, un porte-cigare en écume de mer, un chapeau et une robe noire appartenant à la victime et portée par celle-ci le soir de sa mort ; des bijoux, des paquets, des lettres.

Tous les juges, tel que procureur impérial, conseiller Schmeidel, qui occupe une petite table à gauche du tribunal, portent l'uniforme des employés impériaux, redingote vert foncé, col brodé en or, pantalon blanc avec des passepoils en or.

En face de la place de l'organe du ministère public se trouve une autre petite table, derrière laquelle l'avocat de l'accusée, Dr Neuda, et celui de l'accusé, Dr Schauss (venu exprès de Munich), occupent leurs sièges.

Derrière cette table se trouve le banc des accusés, sur laquelle Julie Ebergeny a pris place à côté d'un gendarme.

Julie Ebergeny de Telekes, née en Hongrie, n'a que vingt-quatre ans. Elle porte le titre de chanoinesse d'honneur de Notre-Dame, de Brün (Moravie).

Elle est grande, des yeux étincelants, un front large. Ses lèvres paraissent pincées, ce qui donne à sa belle figure une expression singulièrement contractée. Tout dans sa physionomie montre qu'elle a adopté un masque pour la lutte horrible que l'infortunée aurait à soutenir pendant quatre jours pour son honneur, son avenir, et peut-être sa vie.

Sa toilette est exactement la même que ce qu'elle était lorsqu'elle se rendait en novembre dernier, de Vienne à Munich : une robe de soie noire bordée de soie blanche, un petit paletot de la même étoffe ; un ruban bleu entoure son cou et tombe en deux brides sur sa poitrine, ses boucles d'oreilles ont la forme de tête de mort.

Sa petite main est finement gantée.

Voici les principaux détails qu'on voit dans l'acte d'accusation.

Mathilde Ruef, née à Munich de parents bourgeois le 16 mai 1833, s'était destinée au théâtre ; elle appartenait, il y a une dizaine d'années, au théâtre de Linz (Haute-Autriche). C'est là qu'elle fit la connaissance du comte Gustave Chorinsky, officier de la garnison.

Des relations intimes s'établirent entre eux. En 1860, ils firent bénir leur union à Rome par l'Eglise, mais le bonheur du jeune ménage ne devait pas être de longue durée. Déjà en 1864, la comtesse Chorinsky, abandonnée par son mari, cherchait un asile dans la maison de ses beaux parents à Vienne, qui l'accueillirent avec beaucoup d'affection.

Mais le mari oublieux de tous ses devoirs, ne voulut pas même laisser cet asile à sa femme malheureuse.

A la suite d'une blessure reçue sur le champ de bataille, en 1866, il revint à Vienne, et ne consentit à rentrer dans la maison paternelle qu'à la condition que sa femme en sortirait.

La comtesse Chorinsky, pour permettre au père et à la mère de donner à leur fils les soins nécessaires, quitta cette maison hospitalière. Il lui fallut chercher un nouvel abri.

Après avoir demeuré peu de temps dans plusieurs villes, elle se fixa définitivement à Munich. Au mois d'octobre 1867, elle avait loué un appartement chez une femme honorable, la veuve Elisa Hartmann, rue Amélie, 42.

Le mercredi 20 novembre et le jour suivant, la comtesse Chorinsky, qui avait pris le nom de baronne Ledské, reçut la visite d'une dame dont elle parla à plusieurs personnes, racontant que cette dernière était Viennoise, de bonne famille, séparée de son mari qui la maltraitait et lui avait engagé sa parure de diamants.

Elle avait dit à un des témoins que cette dame l'avait invitée au théâtre, et que de son côté elle lui avait offert le thé.

Ce thé, si funeste dans ces conséquences, fut servi chez la comtesse Chorinsky, dans la soirée du 21 novembre.

La dame en question se trouvait chez la comtesse Chorinsky, environ de quatre à sept heures du soir, et, vers six heures, la comtesse Chorinsky pria le témoin Fanny Hartmann de lui prêter sa loge nette : ce fut la dernière fois que la comtesse a été vue vivante.

Vous apprendrez qu'après que Fanny Hartmann se fut éloignée, la dame étrangère vint chez elle vers six heures et demie, la pria de chercher une voiture pour aller au théâtre ; que Fanny Hartmann sortit pour se rendre à ce désir ; qu'après cinq minutes environ d'absence elle revint, et trouva l'appartement de la comtesse Chorinsky fermé : Fanny Hartmann pensa que ces deux dames étaient parties.

Le lendemain, vendredi 22 novembre, on ne vit point la comtesse Chorinsky. On n'y fit guère attention. La famille Hartmann pensa qu'elle se trouvait chez la dame étrangère ; la comtesse Chorinsky avait d'ailleurs une clef à elle, et on ne s'occupait pas du moment où elle rentrait.

Comme on ne la revit pas le samedi, Elisa Hartmann s'informa à l'hôtel des Quatre-Saisons, où logeait l'étrangère ; celle-ci était partie le jeudi. La veuve Hartmann eut des soupçons et s'adressa à la police.

La porte de l'appartement était fermée à l'intérieur ; on y pénétra d'un autre côté et on trouva la comtesse morte, étendue à terre entre le canapé et la table.

La justice fit procéder à l'autopsie du corps ; il en résulta de graves soupçons d'un empoisonnement, que confirma l'analyse chimique. Les médecins conclurent que la comtesse Chorinsky avait succombé à la suite d'un empoisonnement par l'acide prussique, dès la soirée du 21 novembre, c'est-à-dire le jeudi, et que la mort avait dû être très rapide.

On rejeta tout de suite l'idée de vol ou de suicide, car tout contredisait la supposition qu'on aurait pu faire. Le crime avait donc des causes mystérieuses qu'il fallait rechercher.

On fut porté à conclure que la dame inconnue de Vienne, qui s'était trouvée seule en société avec la comtesse Chorinsky dans la fatale soirée du 21 novembre, n'était pas étrangère à sa mort.

Cette dame, arrivée par le train de Munich, le 20 novembre, au matin, était descendue, sous le nom de baronne de Vay, de Vienne, à l'hôtel des Quatre-Saisons. Elle est repartie le 21, à sept heures du soir, visiblement émue et avec une grande précipitation.

Pendant qu'on recherchait cette femme, arrivait à Munich, le lundi 23 novembre, le mari de la

victime, comte Gustave Chorinsky, avec son père; la police l'avait informé du moment du décès.

Ces circonstances, et la conviction que le crime ne pouvait avoir été commis que par une personne appartenant de près à la comtesse, décidèrent les autorités à faire arrêter le comte Chorinsky, le 26 novembre.

Le comte fut trouvé porteur de plusieurs photographies. Soumises à l'examen des personnes les plus compétentes, ces photographies furent reconnues pour être l'image de la même dame, connue jusque-là sous le nom de baronne Marie Vay, et soupçonnée de complicité du crime.

On sut, par le comte G. Chorinsky, qu'elle était la chanoinesse honoraire Julie d'Ebergenyi, et qu'il était en relations avec elle.

Il y avait là des raisons suffisantes pour motiver un mandat d'arrêt. Julie d'Ebergenyi, gaie et joyeuse, prenait le thé chez sa sœur quand les agents l'arrêtaient.

Tout se réunissait contre Julie d'Ebergenyi. Sa liaison avec le comte qu'elle tenait soumis à sa domination impérieuse; le projet qu'elle avait affiché publiquement de se faire épouser; enfin, la présence en ses mains de poison semblable à celui qui avait empoisonné la comtesse.

Elle est en conséquence mise en jugement devant la cour d'assises de Vienne. — Le comte sera jugé à Munich.

Elle répond aux premières questions du président: « Je ne suis pas coupable. » Sa voix est très émue. Elle reconnaît que le comte, aussi bien qu'elle, n'avait qu'une idée et qu'un but, celui d'être bientôt mariés. Ils s'aimaient follement.

Elle est au reste presque à chaque réponse en contradiction avec tout ce qu'elle avait avoué dans le commencement de son arrestation, et elle explique ces contradictions par l'embarras dans lequel elle se trouvait, et qu'il lui avait fait dire cela tout d'abord.

Quant à son voyage à Munich, elle prétend l'avoir fait dans le but d'obtenir de la comtesse les papiers nécessaires et le consentement à une séparation judiciaire, ou de provoquer un rapprochement entre elle et le comte. Dans ce cas Julie E. aurait sacrifié son amour à cette noble tâche.

Elle dit que le comte Gustave est une sorte de héros de roman, un homme d'un caractère franc, un peu jaloux, mais l'aimant jusqu'à la folie, doux et parlant toujours avec un certain respect de sa femme morte.

Ce dernier propos se trouve tout à fait en opposition avec les déclarations faites par des témoins, avec les lettres écrites par le comte, dans lesquelles il se sert, en parlant de sa femme, des termes les plus communs et les plus grossiers.

Elle persiste dans le système qu'elle a adopté dans l'instruction, celui de vouloir faire croire qu'une de ses amies, nommée Victoria Horvath a été avec elle à Munich, et que c'est celle-ci qui aurait commis l'assassinat sur la personne de la comtesse.

Toutes les recherches faites par les autorités pour trouver cette Horvath ont été infructueuses, et toutes les circonstances qui se présentent dans le courant des audiences ne permettent pas de douter un seul instant que l'existence de cette amie est une pure invention de l'accusée, pour détourner les soupçons pesant sur sa personne.

De même elle prétend avoir dit des son retour à Munich au comte, pour épargner son amie Horvath, que c'est elle, Julie E., qui avait commis l'assassinat.

Quant aux objets trouvés chez elle, la thière, la bague de la défunte, des lettres, elle prétend avoir reçu tous ces objets à Munich même, le soir de la mort de la comtesse, par la Horvath, qui, après elle, serait venue chez la comtesse au moment où Julie E... s'apprêtait à la quitter.

La Horvath avait prié de l'attendre quelques minutes dans la rue, elle n'avait qu'à dire deux mots à la comtesse. Là dessus, Julie E... était descendue et, très-peu de temps après, la Horvath l'aurait rejoint en lui annonçant qu'une apoplexie aurait mis fin aux jours de la comtesse.

Quant à la clef de la porte de l'appartement de la comtesse, la Horvath l'aurait aussi remise à Julie E... avec la prière de la jeter dans le Danube. C'est ce qu'elle avait fait en arrivant à Vienne.

Naturellement elle nie d'avoir raconté tous ces détails à son amant G. Chorinsky.

Cette idée, de désigner la Horvath comme l'auteur du crime se retrouve aussi dans une lettre du comte, que celui-ci avait cherché de faire parvenir à l'accusée après son arrestation.

Dans une autre lettre adressée par le comte, à un oncle de Julie Ebergenyi, il est aussi question de la Horvath. Le comte exaspéré sur son arrestation et sur celle de sa bien-aimée Juliette, prie cet oncle de faire savoir à Juliette, qu'elle dise que c'est la Horvath qui, étant à Munich, lui avait donné l'opium et qu'elle (Juliette) n'avait pas de poison avec elle.

S'il n'était pas possible de parvenir jusqu'à Juliette, il priait l'oncle de faire toutes les demandes nécessaires en commun avec la famille de l'accusée, pour obtenir de l'Empereur un arrêt de non lieu dans ce procès.

La sœur de l'accusée, venue de Pesth, a cherché, à plusieurs occasions de parvenir jusqu'à Juliette E., mais elle ne fut pas heureuse dans ses tentatives. Le matin, après son arrivée de Pesth, un gardien de chemin de fer, en nettoyant les wagons du train arrivé, a trouvé, dans une voiture de deuxième classe entre les coussins un petit morceau de papier, contenant les lignes suivantes:

« Racontez tout. Maintenez seulement que la mort de la comtesse a eu lieu par suite d'un duel américain, c'est-à-dire qu'il a été convenu que vous et elle tireriez au sort avec un mouchoir au bout duquel se trouvait un nœud.

« Celle qui tirerait le coin avec le nœud devait se tuer avec du poison, et que c'était à la comtesse que le sort a fait tirer le nœud. Vous ne devez faire cet aveu que dans quinze jours. En vous rendant alors à l'interrogatoire vous rencontrerez dans le corridor ou sur l'escalier un homme que vous connaissez et qui, en se frottant les moustaches, vous fera savoir par ce signe que Chorinski a été instruit de faire le même aveu.

L'accusée a nié complètement d'avoir jamais reçu ce billet.

Son premier aveu qu'elle a fait devant témoins à la préfecture de police, était très-complet et conçu dans les termes suivants:

« Je déclare avoir acheté d'un photographe de l'Académie prussienne et de l'avoir mis dans la tasse de la comtesse Chorinski. J'étais seule avec elle le mercredi de quatre heures à sept heures du soir. J'étais descendue à l'hôtel des Quatre-Saisons, et je me suis inscrite dans le livre des étrangers sous le nom de Marie Vay.

« Lorsque je suis partie d'auprès de la comtesse, celle-ci était déjà tombée à terre entre le canapé et la table. Je ne saurais dire si elle était déjà tout à fait morte.

« Je déclare que je ne suis pas la coupable; mais

regardez-moi comme telle. C'est une personne de Munich qui a commis le crime, mais je ne puis pas nommer cette personne.

« Elle prétendait à l'audience avoir fait ces déclarations pour sauver son Gustave.

Des fragments de lettres écrites par le comte de Chorinsky en l'absence de Julie E... ne sont pas moins intéressants.

« Je te donnerais encore aujourd'hui plusieurs adresses des hôtels à Munich. Nous prions Dieu que tout réussisse. Je n'ai qu'un seul désir d'être uni, aussi vite que possible, avec toi.

« Je sais que tu ne resteras pas plus longtemps que cela sera nécessaire, mais si tu avais besoin d'un jour de plus pour arriver à ton but je t'attendrais avec patience.

« Je pleure et je tremble comme un enfant; je souffre horriblement; tu m'as juré de ne pas t'exposer à un danger. Je prie Dieu pour nous.

« Je n'ai pas fermé les yeux de la nuit; une fenêtre du salon s'est cassée par le vent à deux heures de la nuit, est-ce un mauvais augure? J'avais une peur inouïe, que tu puisse peut-être te tromper avec les petits paquets, contenant la poudre, ou qu'elle cherche à te faire prendre une autre décision; mais non, tu m'as juré que tu n'auras pas pitié d'elle, tu dois m'épouser.

« Enfin un mot de toi... Je prie continuellement Dieu que notre affaire réussisse. Ce qui m'embête seulement, c'est que cette (canaille) t'a reçu si poliment. Ne te laisse pas tromper par cette comédienne.

« Sois prudente; si tu ne réussis pas, nous serons forcés d'y envoyer Rambacher et Dierkes (ce sont des témoins qui vont paraître). Mon Dieu, fais attention qu'on ne t'attrape pas, ce que je souffre ne se laisse pas dire. J'implore Dieu, que tu restes ferme et que tu penses à notre avenir. »

(Voir la suite dans le Journal du Lot de samedi dernier).

LES TROIS OUVRAGES DU DOCTEUR JOZAN

A l'usage des gens du monde :

1° Traité des maladies des voies urinaires de l'homme, 12° édition, 1,000 pages, 304 figures anatomiques.

2° Traité d'épuisement prématuré, 4° édition, 650 pages.

3° Traité des maladies des femmes, 1 volume, 800 pages, 203 figures anatomiques.

Chaque ouvrage, prix : 5 fr.; poste, 6 fr. — L'auteur, docteur JOSAN, 182, rue de Rivoli, et ANIÉRE, éditeur, 4, rue Dupuytren, à Paris.

Contre les RHUMES, grippe, maux de GORGE, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DU PRINTEMPS.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang (apoplexie) ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, un purgatif agréable et efficace il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

Mal de Dents Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LA-HAUSSOIS. — 1 fr. 50 le flacon. — Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafon, pharmacien.

L'épargne véritablement le plus complet et le moins cher des journaux financiers, public, chaque dimanche, pour 2 FR. 40 PAR AN, plus de matières que ces journaux réunis: tirages, tableaux de bourse, recettes des chemins, changes, situations, émissions, convocations, comptes-rendus d'assemblées générales, conseils gratuits, articles raisonnés, qui en font le guide indispensable des actionnaires et obligataires. Envoyer mandats en timbres-poste, 7, place de la Bourse, Paris.

DETTE MEXICAINE COMMUNICATION importante à faire aux porteurs de Rente 6 0/0 et d'obligations mexicaines par le COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL. S'adresser au Directeur, 3, rue d'Amboise Rich, à Paris.

L'ECLAIR 30, rue Bergère, Paris. — Sommaire de la 48° livraison. Chronique, Feu Langlois. — Les bêtes qui tournent, Sixte Delorme. — Salon de 1868. Etienne Carjat. — Regain de la semaine, A. Desvignes. — Encore cet excellent M. Taschereau, Ernest d'Hervilly. — Notre grand monde, Hector de Callias. — Ça et là, Ch. Bataille. — La bagueuse, Henri Vié. — Causerie dramatique, Gabriel Prévost.

La Chasse illustrée, tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître chez MM. Firmin Didot, 56, rue Jacob, à Paris. Cette publication hebdomadaire, du même format que l'Illustration ou la Mode illustrée, est destinée aux chasseurs ainsi qu'aux pêcheurs. — Par sa rédaction confiée aux meilleurs écrivains, par le nombre et la perfection de ses gravures exécutées d'après les dessins d'artistes distingués, par ses renseignements, utiles ses récits saisissants, par ses excellents conseils pour l'acclimatation et la pisciculture, enfin surtout par la modicité de son prix (20 francs par an pour 52 numéros, ou 5 francs par trimestre), ce journal s'adresse à tous ceux qui aiment les plaisirs des champs, quel que soit le rang de la société auquel ils appartiennent. — Un numéro est envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande, par lettre affranchie, à l'administration.

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC. Le 31 mai 1868 à 9 heures du matin, devant M. Trassy, notaire à Bretenoux, aura lieu la vente des immeubles dépendant de la succession d'Auguste Cépède. Mises à Prix : 1er lot, 400 fr.; — 2. lot, 4,500 fr.; — 3. lot, 2,500 fr.; — 4. lot, 5,500 fr.; — 5. lot, 4,400 fr.; — 6. lot, 4,000 fr. (Extrait de l'Echo du Quercy du 2 Mai). Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi.



GUERRE! GUERRE! AU PRÉJUGÉ ET A LA ROUTINE. Nous offrons : 1° aux malades des pneumonies sévères; 2° aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que le PASTILLES MEXICAINES del docto Benito del Rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire jusqu'au deuxième degré. — Boîtes de 20 pastilles, 2 fr. 25; de 40, 4 fr., et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste. — CASÉ HYGIÉNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraines et névralgies, recommandé aux personnes nerveuses. — 80 tasses pour 1 fr. 50. — COLLEUR VERMOREL, importation galvanoplastique russe. Préservatif du croup et de la coqueluche, facilite la déglutition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix 2 fr. franco par la poste. — M. BARLETTA et Co, à Paris.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de servir de Voitures volontés, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galern Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures ont remises à neuf.



A VENDRE L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles Avis à MM. les Entrepreneurs des Chemins de Fer.

A VENDRE

Bois de Chêne, 1^{re} qualité; Madriers et grosses pièces de charpente équarrées à vive arête. Les Bois sont déposés à Coumbenac, près Puy-l'Evêque. S'adresser pour traiter, à M. Doranjou, Entrepreneur à Rodez, ou à M. Delord, à Puy-l'Evêque.

AVIS

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'assurances sur la vie LA NATIONALE a eu lieu le 30 mars dernier.

Il a été constaté que le capital de garantie s'élevait au 31 décembre 1867, à plus de 83,000,000 fr.

La part de bénéfice attribuée aux assurés en cas de décès pour la vie entière, a été fixée pour les années 1866 et 1867, à 1,650,000 fr.

Antérieurement et depuis l'origine de la Compagnie, il avait été réparti au même titre aux assurés de cette même catégorie 3,158,052 f.

La somme totale distribuée jusqu'à ce jour par LA NATIONALE aux assurés en cas de décès pour la vie entière est donc de 4,808,052 fr.

Trois mois 16 fr. LE TEMPS Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Rédacteur en chef: A. NEEFTZER Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartré à Paris.

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-Audré de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des nauphières, autorisé par décret impérial. Eriger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: [Signature] Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LÉON; à Cahors, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELERRE; à Cahors, Lafon-Besnier, ch. à Gourdon, CANARD.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE MANUFACTURES: A PARIS, rue Bondy, 56: — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).

ORFÈVRERIE DORÉE ET ARGENTÉE PAR LES PROCÉDÉS ELECTRO-CHIMIQUES AVIS SPECIAL POUR LA REARGENTURE: Nous appelons la plus sérieuse attention des consommateurs sur la réargenture de notre orfèvrerie et de nos couverts. On fait souvent des offres de réargenture à des prix inférieurs aux nôtres, mais le public doit se mettre en garde. Les objets fabriqués par nous même quand après un long usage le métal inférieur apparaît à certaines places, contiennent encore une quantité d'argent dont certains argenteurs ne tiennent pas compte aux consommateurs. En prenant un exemple, les couverts de table fabriqués par nous, notre réargenture, à raison de 80 grammes d'argent, coûte 44 fr. Mais nous en déduisons la valeur de l'argent retiré sur les anciens couverts, qui est en moyenne de 40 fr.; réellement Nous sommes en mesure d'effectuer dans un délai de huit jours la réargenture des couverts et de la petite orfèvrerie. Notre représentant est: à Cahors, M. Mandelli frères. ALFÉ NIDE CHRISTOFLE

